

# Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers



Direction  
Administrative et  
Juridique

V1

## Séance publique du mercredi 29 mars 2023

Convoqué le **jeudi 23 mars 2023**, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20:00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

### Présents :

Patrice LECLERC, Anne Laure PEREZ, Mohamed GRICHI, Yasmina ATAF, Délia TOUMI, Alexandra D'ALCANTARA, Roger DUGUÉ, Isabelle MASSARD, Belkacem OUCHEN, Céline LANOISELÉE, Zineb ZOUAOUI, Laurent NOEL, Carole LAFON, Christophe BERNIER Ibrahima NDIAYE, Sofia MANSERI, M'Hamed BINAKDANE, Sonia BLANC, Christian DESCHENES, Véronique DESMETTRE, Fabienne MOREAU, Mohammed DDANI, Mariama GASSAMA, Jacques BRIFFAULT, Aymeric LABADIE, Ahcen MEHARGA, Karine CHALAH, Laetitia GHIRARDI

### Etaient représentés :

Philippe CLOCHETTE(représenté par Isabelle MASSARD), Grégory BOULORD(représenté par Sofia MANSERI), Maria Blanca FERNANDEZ(représentée par Christophe BERNIER), Nadia MOUADDINE(représentée par Mohammed DDANI), Zine BOUKRICHE (représenté par Mariama GASSAMA), Richard MERRA(représenté par Délia TOUMI), Khalid DAMOUN (représenté par Roger DUGUÉ), Aurélie REMACLE(représentée par Carole LAFON), Eloi SIMON(représenté par Alexandra D'ALCANTARA), Elsa FAUCILLON(représentée par Ibrahima NDIAYE), Sylvie MOREL(représentée par Véronique DESMETTRE)

### Absents excusés :

Sinan KARAKUS, Christelle NEDELEC, Ibrahima DIALLO, Philippe HALLAIS

Ne prend pas part au vote :

Nombre de votes pour : 39

Nombre de votes contre :

Nombre d'abstentions :

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

## Pour le retour à la raison du pouvoir exécutif

Voeu présenté par le groupe Front de Gauche Gennevillois

Depuis plus de deux mois, la mobilisation sociale et populaire grandit contre la réforme des retraites voulue par Emmanuel Macron et le gouvernement d'Elisabeth Borne.

Depuis plus de deux mois, les arguments et éléments de langage du pouvoir politique échouent à convaincre les salariés et les habitants des raisons de leur réforme. Au contraire, jamais le rejet de cette réforme n'a faibli et augmente même dans la population. Ainsi, plus de 9 actifs sur 10 rejettent les projets funestes du gouvernement.

L'unité des organisations syndicales participe à des grèves massives dans tous les secteurs (énergie, transports, pétrochimie, services publics, ...).

Malgré une mobilisation largement soutenue, le gouvernement a décidé de passer en force en réduisant le temps de débat parlementaire, bâillonnant les parlementaires. Au comble du cynisme du pouvoir, il décide d'utiliser l'article 49-3 de la constitution pour passer en force au mépris de l'Assemblée nationale qui aurait vraisemblablement rejeté le texte.

Depuis, les déclarations pleines de morgue du gouvernement et de Macron viennent renforcer une détermination intacte des salariés et des Français à faire retirer cette réforme.

Retrouver le calme dans le pays passe par le retrait de cette réforme, pas par le mépris du mouvement social et à travers lui de millions des Français. Le passage en force permanent aura, et a déjà, comme conséquence de rapetisser le débat politique, la force de la dispute sociale. Si le gouvernement persistait dans cette voie, il porterait la responsabilité du désintérêt vers l'action politique chez des millions de nos concitoyens.

Cette démonstration de la contrainte du pouvoir envers les travailleurs et les travailleuses du pays est encore plus insupportable tant il se montre faible et docile envers les grandes entreprises et les plus riches du pays. Quand l'inflation sur les produits alimentaires est de 17% sur un an, quand les factures d'énergie explosent, quand les profits des entreprises du CAC 40 battent des records, quand la fortune des plus riches a doublé en deux ans de crise sanitaire, Macron est bien silencieux. Pire, quand le recours à l'aide alimentaire

explose, quand les étudiants sautent des repas pour tenir leur budget, Macron est là-aussi silencieux. Réuni le 29 mars 2023, le conseil municipal de Gennevilliers demande au gouvernement de retirer son projet de toute urgence.

Il demande également :

- Une augmentation générale des salaires,
- La retraite à 60 ans,
- Un plan pour combattre la pauvreté.

Le conseil municipal tient à apporter son soutien à l'ensemble des salariés du pays et des travailleurs et travailleuses mobilisés pour un avenir meilleur pour toute la population.

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982  
Acte reçu par le représentant de l'état

le 04/04/23

Affiché le 05/04/23

Exécutoire le 05/04/23



Le Maire  
Patrice LECLERC

Signé électroniquement le  
Le 3 avril 2023